



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## financement

Question écrite n° 3203

### Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'évolution de la Caisse des dépôts et consignation. Le rapport de la Cour des comptes sur « L'État et le financement de l'économie de juillet 2012 » recommande à l'État de renforcer le rôle des comités d'audit des filiales de la Caisse. Il lui demande si le Gouvernement entend mettre en oeuvre cette recommandation.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement n'est pas compétent pour mettre en oeuvre une recommandation ayant trait à l'organisation interne du groupe Caisse des dépôts. Dans sa réponse au rapport de la Cour des comptes, publié en annexe de ce même rapport, le directeur général de la Caisse des dépôts apporte des éléments de réponse à cette recommandation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3203

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie et finances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 août 2012](#), page 4774

**Réponse publiée au JO le :** [5 février 2013](#), page 1325